

ENFONÇONS LE CLOU!

Nous n'avons pas besoin de radier quelle enthousiaste acclamation a salué, mercredi, à l'Hôtel Windsor, le distingué chef de l'opposition, M. H. L. Borden. Cette unanime manifestation de sympathie porte le cachet de la sincérité et prouve combien toutes les forces conservatrices se tiennent ensemble, prêtes à travailler pour le pays sous la direction incontestée de ses chefs, MM. Borden et Monk.

Mais de ce banquet mémorable nous ne voulons que dégager quelques impressions salutaires. De clairs et lumineux discours y ont été prononcés qui permettront au peuple de juger sainement la situation politique actuelle. Si dans cette enceinte on avait pu rassembler le pays tout entier, il eût été sans nul doute ému des accents inébranlés et irrésistibles de ces discours qui caractérisent l'éloquence des vrais politiques. A la haine qui s'en dégage, il eût peut-être aperçu l'abîme tout grand ouvert au bout de ce chemin de fleurs où s'oublie aujourd'hui l'inconscience libérale.

C'est sur la protection, cette protection qui nous est si nécessaire, qu'il eût surtout insisté les orateurs conservateurs, ainsi que sur les moyens de transport qui y sont connexes.

En effet, c'est une idée qu'il faut ancrer profondément dans le cerveau du peuple et qu'on ne doit pas se lasser de répandre. Il faut l'enfoncer à coups redoublés, comme on enfonce un clou dans une muraille.

Protégeons-nous! c'est notre "dela-da Carthago" à nous, et qu'on nous prouve que nous n'avons pas raison.

Les esprits égoïstes et légers qui ne voient pas plus loin que leur ventre et qui disent: "Après nous, le déluge", peuvent bien railler, mais si leur insouciance néfaste n'est pas secouée aussitôt, ils porteront à jamais le poids de la réprobation publique pour avoir prévariqué, pour avoir livré à l'avidité de l'étranger, l'héritage de leurs enfants. Le "Canada", lorsqu'il parle aussi légèrement et raille ce qu'il appelle "la passion du tarif", semble se soucier beaucoup plus des intérêts libéraux que des intérêts canadiens. Sans doute, il remplit sa mission et cache les fautes de ses pères sous le plus large manteau qu'il trouve dans sa déroque, comme Japhet cachait les turpitudes de Noé; mais il ne pourra jamais trouver de manteau assez grand pour empêcher que le peuple ne découvre et ne ressente bientôt les funestes erreurs de l'administration d'aujourd'hui.

Nous ne souhaitons pas qu'une catastrophe vienne dessécher les vœux de ceux qui s'aveuglent; nous redoutons au contraire l'heure où elle viendra nous donner raison et nous nous employons de toutes nos forces à la retarder.

Sur le terrain patriotique nous ne séparons jamais le Canada du gouvernement quelque soit notre dégoût pour celui-ci. Et s'il fallait passer sur le corps de la patrie pour tuer l'influence libérale, nous n'y consentirions jamais. Le Canada avant tout!

Puisque c'est entre des mains libérales que se trouve placé le sort de tous, ce sont aux libéraux que nous nous adressons en même temps qu'au peuple tout entier; ce sont eux que nous adjurons de ne pas faire dans la politique canadienne une déplorable solution de continuité qui arrêterait la circulation de la vérité.

LA SESSION DE QUEBEC

La session est close. Les députés sont dans la jubilation de pouvoir retourner à leurs affaires. C'est légitime.

Ceux de la majorité ont une raison additionnelle d'être contents: ils ne sentiront plus sur leurs épaules ce joug humiliant qu'est l'autorité de Cumulard Parent.

Il ne s'est trouvé qu'un homme de cette majorité pour se lever dans la Chambre, et dire:

"M. Parent, je n'ai pas confiance en vous."

Mais nous savons bien que la majorité de la droite est de la même opinion que M. Lane.

Ces messieurs, à part une demi-douzaine peut-être, sont assez intelligents et assez canadiens pour comprendre et pour sentir que le règne de Parent est une humiliation pour la province.

Seulement ils ne sont pas assez hommes pour le confesser.

On peut en dire autant de la majorité du parti libéral.

On peut en dire autant, pensons-nous, de la majorité du cabinet.

Le patronage est, entre les mains de M. Parent, une puissance qui force les adhésions.

Cette majorité tirée des ondes électoraux dans un moment où elles étaient si troublées par la boue du lit avait remonté jusqu'à la surface, manquant d'esprit public et de courage.

La législation publique qui est sortie de la session qui vient de finir a été à peu près nulle.

ulation de la sève bienfaisante dans l'arbre canadien encore grandissant. Et c'est parce qu'il est encore grandissant, c'est parce qu'il n'a pas atteint sa pleine croissance que nous demandons pour lui protection avec une telle instance. Comme un jeune arbre a besoin d'un tuteur, un jeune pays a besoin de protection.

Et il ne faut tarder à la lui donner entière, car les choses vont vite en ce siècle de vertigineux progrès, et on ne laisse pas passer impunément l'heure propice.

Après les intérêts religieux, ce sont les intérêts économiques qui doivent primer aujourd'hui. D'eux en effet, dépend la prospérité matérielle, et la prospérité matérielle, lorsqu'un peuple se garde d'y enfoncer, nait l'ordre social. Tout s'enchaîne.

Il importe donc d'apporter à ces hautes questions une attention réfléchie et une consciencieuse préoccupation.

Entre les deux systèmes qui se partagent aujourd'hui le monde, le libre-échange et la protection, on ne songe même pas à choisir, chez nous, peu de temps au début. Le peuple qui a l'instinct de ses besoins, veut la protection.

Mais les libéraux qui l'ont reçue à contre-cœur des hommes d'état conservateurs, nous disent que nous l'avons cette protection tant vantée, et nous trouvent mal venus de déprécier notre propre fille. Oui, par une contradiction encore heureuse, ils ont accepté la protection, mais depuis 1897 qu'ils y ont touché, ils ont vu tout le temps de la gâter un peu, de sorte que le système nous pouvons répéter ce que nous disions l'autre jour, du tarif: "il n'est pas à eux dans ce qu'il y a de bon et qu'il n'est pas bon dans ce qu'il est à eux."

Nous demandons une plus grande protection, parce que les circonstances vont toujours l'exigeant; nous demandons une diminution des importations au profit des exportations; nous demandons un tarif national. Tout cela le gouvernement libéral s'obstine à le refuser; il le refuse au peuple qui le demande. Mais qui vivra verra. Le peuple ne se laisse pas longtemps tromper et c'est toujours lui qui a le dernier mot.

Et ce mot il le dira plus tôt qu'on ne pense, car il souffle un vent de réformes vraies que l'opportunisme libéral sera impuissant à arrêter.

Tout le monde sait l'amusante histoire que contait Sydney Smith, mais disons là tout de même, car elle a son prix. En l'hiver de 1824, à Sydney-mouth, sur le bord de l'Océan, il s'éleva un horrible tempête. Les vagues moûtèrent à une hauteur inouïe et se précipitèrent sur les maisons de la côte, menaçant de tout détruire. Au milieu de ce monstrueux ouragan, on put voir Madame Partington, qui, sur le seuil de sa porte, armée d'un gilet et de la torche dans la mer, refusait avec vigueur l'Océan Atlantique. L'Atlantique se fâchait, Madame Partington aussi, mais pas n'est besoin de vous dire que la lutte était inégale.

L'Océan Atlantique a vaincu madame Partington. Elle aurait pu très bien venir à bout d'une mare d'eau sur son plancher, mais un ouragan, c'était une autre affaire.

A bon entendre, salut, Madame Partington Fielding.

C'était assez pour un soir. Le lendemain matin, Andrew mit la main à l'œuvre et envoya un mot à Albany et à Montréal, proposant à chacune de ces villes l'érection d'un monument; et puis il attendit les réponses. Et il se mit à lit le soir en pensant à ses monuments: toute la nuit, il ne vit dans ses rêves que colonnes, arcs de triomphe, inscriptions, etc.

Le surlendemain, on vint frapper à la porte d'Andrew. C'était un garçon qui apportait trois lettres.

La première venait d'Albany, elle disait: "Très honoré Andrew, je suis très heureux de voir que vous comptez sur les millions demandés pour le monument. Les contribuables préfèrent employer leurs deniers à l'érection d'un nouveau marché vu récemment à la Légation. Salutations distinguées." Signé: Albany.

La seconde se lisait ainsi: "La ville de Montréal remercie M. Andrew de ses généreuses intentions. Nous sommes actuellement occupés à réparer nos trottoirs et à arroser nos rues. Plus tard, nous nous occuperons de l'érection d'un monument de la haine et de la vengeance, tout au moins l'humble homme à gages de celui qui porte plainte. Son intérêt à lui ne serait pas l'intérêt de la société, mais celui de qui le paie. Car il ne faut pas oublier ceci: que l'accusé est membre de cette société que défend l'avocat de la couronne; que comme tel il a droit à la protection de ce dernier. Comment peut-il avoir cette protection, ce fait britannique d'un homme qui aurait aliéné son indépendance en acceptant ce qui pourrait être le prix d'une conspiration.

De plus, la loi refuse à l'accusé le droit de se représenter lui-même ou de se faire représenter par un procureur devant les grands jurés, lesquels décident d'abord s'il y a matière à procès ou non. Seul un homme a ce droit. La position qu'il occupe, l'indépendance de caractère, l'esprit de justice, la neu-

tralité que comporte sa position lui donne ce droit. Ce homme, c'est le substitut du procureur-général. Il est donc logique de croire que, s'il est payé par la poursuite privée, il fera tout en son pouvoir pour gagner son argent, c'est-à-dire obtenir un "true bill". Si telle chose se faisait, on arriverait vite à la vente aux enchères des actes d'accusation.

L'attention du procureur-général a été attirée sur cette question de salaire payé à l'avocat de la couronne

LEX.

Fitzpatrick, Parent, Taschereau, Roy et Cannon

Voilà le nom d'une pieuvre dont les tentacules pénétrèrent toutes les parties de notre Province.

CHARLES FITZPATRICK, député aux Communes et ministre de la Justice; avocat criminaliste de renom, plaide, suivant que l'occasion s'en présente, pour ou contre la Couronne dont il est le représentant officiel; associé de trois députés de l'Assemblée Législative et au premier ministre de la Province. "Hypocrite raffiné, autant qu'habile politique". A trahi Honoré Mercier qui avait eu pour lui de spéciales attentions dans un temps où il en avait particulièrement besoin. A déserté, par une autre trahison, la cause des écoles du Manitoba.

Il ne faut pas compter trop sur sa parole, et encore moins sur sa reconnaissance.

Gardez-vous de lui faire du bien. Émergez toujours largement au budget.

SIMEON NAPOLEON PARENT, député à l'Assemblée Législative. Premier ministre de la Province de Québec, associé de trois députés et du ministre de la Justice, avocat. N'a jamais plaidé et ne plaidera jamais. Cumule les trois positions, de premier ministre, maire de Québec, et président de la compagnie du Pont, ce qui lui a valu le surnom de Cumulard.

Il cumule aussi le manque d'instruction et le manque d'éducation.

A de grandes aptitudes pour le commerce de bois, — excellent vendeur de limites.

Ses relations suivies avec les gros commerçants de bois et les grands propriétaires de moulins et la protection efficace qu'il leur donne, aux dépens de la province et des pauvres colons, en font des clients très précieux de son

étude légale.

Ignore le droit et les convenances parlementaires aussi bien que les règles de la Chambre.

Se tient à la remorque du gouvernement fédéral, et dirige sa politique dans le sens qu'il plaît aux marchands de bois étrangers de lui donner.

A fait passer le fameux ordre en Conseil de 1900 en faveur de ces derniers.

Ce n'est pas le moindre péché de Sir W. Laurier de nous l'avoir imposé.

A des goûts prononcés pour le pugilat.

Ne sait ni écrire ni parler.

LOUIS ALEX. TASCHEREAU et R. ROY, députés à l'Assemblée Législative, par la volonté et selon le conseil de Monsieur Siméon Napoléon Cumulard Parent.

Savent écrire et parler.

Sont les exécuteurs des desseins de leurs associés, le Premier ministre et le ministre de la Justice.

Ont plaidé la cause de Gwynor et Greene, et celle des gros marchands de bois contre les pauvres colons de Nantaw.

Font tout ce que les deux premiers associés ne veulent, ne peuvent, ou n'osent faire.

Les bills privés qu'on leur confie sont sûrs d'arriver à bon port.

L. J. CANNON, fils de l'assistant-procureur général.

N'est pas encore député. Il le sera. Ceux qui ont des bills privés devant la Législature le prennent comme avocat ou comme second conseil et croient s'assurer ainsi le concours de ses trois associés députés, le premier ministre, le député de Kamouraska et le député de Montmorency.

PAUL BRETON

LA POLITIQUE EN PRATIQUE

Le parti au pouvoir à Ottawa, pratique un jeu d'échec qui n'a pas de précédent: enlever momentanément cette fraction nombreuse du parti conservateur qui s'est ralliée, temporairement en 1896, non pas au parti libéral, mais au parti Tarte-Laurier.

En ce temps-là, on s'était imaginé de bonne foi que la province de Québec était menacée dans son autonomie par les agissements de l'orangiste pour les ennemis des Canadiens-français. On a même donné un rôle à jouer à l'épiscopat catholique dans la comédie qui fit tourner tant de têtes alors. Mais depuis, nos gens se sont ravisés peu à peu, et ils commencent à découvrir qu'ils ont été floués.

Le récent discours budgétaire du ministre des finances fédérales en est une preuve.

Dès les débuts de la Confédération, Sir G. E. Cartier déclarait qu'il fallait ériger au Canada une nation nouvelle, un empire nouveau qui se développerait avec le temps, aurait bientôt sa politique extérieure nécessairement.

En 1879, les conservateurs, comprenant bien la portée immense des déclarations de leurs chefs d'alors, travaillèrent de leur mieux, non seulement à consolider l'œuvre fédérale à l'intérieur, mais encore à planter les premiers jalons d'une politique extérieure: la politique des traités de commerce avec les pays étrangers, sous la protection de la Grande-Bretagne.

L'accident de 1873, qui fut une surprise, comme celui de 1896, retardait de cinq ans la réalisation des espérances du parti.

En 1879, les conservateurs, (car les ralliés d'alors ont été aussi bien trompés que ceux d'aujourd'hui) revinrent au bercail; (et c'est ce qui se fera encore bientôt); et déployèrent le drapeau protectionniste franchement, en patriotes; ils établirent un régime douanier propre à développer nos ressources naturelles.

Il n'était plus des dupes de doctrines, ils étaient devenus pratiques; ils ne firent pas de préférence; et pendant vingt ans, suivant la tradition du parti, ils consistèrent à ne rien détruire, mais à tout utiliser pour édifier; ils ont fait le Canada ce qu'il est aujourd'hui.

Une grosse erreur a été commise par l'électorat en 1896, et les ralliés s'en aperçoivent sans doute. Il était si important de ne rien changer dans notre politique fiscale. Une jeune nation qui pousse n'a pas de préférences à donner à qui que ce soit si elle veut avoir des marchés un peu partout, pour se faire valoir.

Or, le discours de M. Fielding qui annonce des représailles contre l'Allemagne est une faute grave au point de vue des relations extérieures; car nous avons besoin de l'article allemand au sujet de la SOULIARD, et nous ne voulons en retour avoir le marché allemand pour l'article canadien.

On promet de protéger certaines industries pourvu qu'il soit démontré qu'elles seront en mesure de fournir le marché canadien; mais c'est exactement pour se mettre en mesure de fournir notre marché que ces industries demandent à être débarrassées de la concurrence étrangère; celle des aciéries entre autres.

D'un côté on menace l'Allemagne de représailles, ce dont elle se moque; de l'autre, on dit à nos gens, "montrez-nous que vous faites des frais travaillés; rails, contrelaire, machines, etc., etc.; sinon nous ne changerons rien au tarif. Or, il est en fait que l'Allemagne est devenue notre grand fournisseur de rails.

La surtaxe de 1-3 sur la marchandise allemande, n'est qu'un "bluff".

Ce que le parlement pourrait faire de mieux serait de modifier la clause de préférence en faveur de la marchandise anglaise et de voter un impôt sur toutes les importations.

De cette manière les pays étrangers, qui autrement seraient prêts à traiter avec nous, ne nous traitent pas avec des inéquivalences, comme le fera l'Allemagne, sûrement.

G. E. C.

AVOCAT DE LA COURONNE Son devoir

Depuis quelque temps plusieurs journaux ont écrit sur les devoirs que comporte la charge de procureur-général, et nous avons l'opinion de nombre d'avocats sur les derniers procès qui se sont déroulés à la cour d'assises.

Pour nous, les devoirs du substitut du procureur-général, ou avocat de la couronne, comme on l'appelle communément, sont bien simples; représentant du procureur-général, l'avocat de la couronne est chargé de représenter la société, de voir si les lois sont violées, et dans le cas où elles le sont de découvrir et de punir le coupable. Son caractère doit être absolument indépendant. Il ne doit en aucune façon être l'avocat d'un plaignant ou l'agent poursuivi privé; car son indépendance disparaît absolument; au lieu de garder vigilance et jaloux de l'honneur de la loi, il risquerait de devenir et deviendrait même, l'exécuteur de la haine et de la vengeance, tout au moins l'humble homme à gages de celui qui porte plainte. Son intérêt à lui ne serait pas l'intérêt de la société, mais celui de qui le paie. Car il ne faut pas oublier ceci: que l'accusé est membre de cette société que défend l'avocat de la couronne; que comme tel il a droit à la protection de ce dernier. Comment peut-il avoir cette protection, ce fait britannique d'un homme qui aurait aliéné son indépendance en acceptant ce qui pourrait être le prix d'une conspiration.

De plus, la loi refuse à l'accusé le droit de se représenter lui-même ou de se faire représenter par un procureur devant les grands jurés, lesquels décident d'abord s'il y a matière à procès ou non. Seul un homme a ce droit. La position qu'il occupe, l'indépendance de caractère, l'esprit de justice, la neu-

tralité que comporte sa position lui donne ce droit. Ce homme, c'est le substitut du procureur-général. Il est donc logique de croire que, s'il est payé par la poursuite privée, il fera tout en son pouvoir pour gagner son argent, c'est-à-dire obtenir un "true bill". Si telle chose se faisait, on arriverait vite à la vente aux enchères des actes d'accusation.

L'attention du procureur-général a été attirée sur cette question de salaire payé à l'avocat de la couronne

LEX.

"COUPS DE CLAIRO" PAR THEODORE BOTREL

A même les bonnes feuilles du volume qu'il a présenté en préparation, sous le titre ci-haut, le barde d'Armor a bien voulu choisir lui-même pour le "Rappel" les pièces suivantes, que nos lecteurs et lectrices, de ce fait, ne pourront que savourer d'avantage.

MES TROIS TALISMANS

tre chanson composée par Botrel à l'âge de 14 ans et couronnée par la "Lice Chansonnière" de Paris.

Pour héritage, mon grand-père M'a laissé trois bons talismans: Une Epée, une Plume, un Verre... C'est le meilleur des testaments! Grâce à mon Verre, l'Allegresse Toujours habite ma maison; J'y retourne, aux jours de tristesse, Me gâter dans une chanson!

Le cœur joyeux, l'âme ravie, Insoûcieux du lendemain, Je veux vivre gaiement ma vie, La Verre en main!

Sa Plume est une plume honnête Ignorant les marchés veteux; C'est la plume d'un vieux poète Qui mourut pauvre comme un gueux; Sa Plume, qui n'est pas à vendre, Gardera toujours sa fierté. Toujours en avant pour défendre Et le Peuple et sa Liberté!

Le cœur joyeux, l'âme ravie, Pour l'opprimé, pour le sans-pain, Je veux lutter toute ma vie, La Plume en main!

Dans ma chambrette, son Epée Jette des éclairs sur les murs, Sa lame finement trempée Appelle les combats futurs... Quand la Patrie, au jour d'alarme, Demandra son défenseur, Je me servirai de cette arme Pour combattre l'envahisseur!

Le cœur joyeux, l'âme ravie, Au revers de quel que chemin, Je donnerai gaiement ma vie, L'Epée en main!

MA PATRIE

Me voyant marcher de l'avant, Des gens sont venus, quatre à quatre, Me dire: "On te voit trop souvent Contre des montagnes te battre!" —Et moi j'ai répondu: "Voilà Pourquoi je charge avec furie; Derrière ces montagnes-là Est prisonnière ma Patrie!"

D'autres m'ont dit: "Ferme les yeux! Ton existence sera belle; Fortune, honneurs, à qui mieux mieux Vers toi viendront en ribambelle!" —J'ai répondu: "Gardez pour vous Les braves de la galère... Moi j'estime qu'il est plus doux De ne songer qu'à la Patrie!"

On m'a dit: "On sent dans tes vers La pitie des nobles détreffés; N'a-tu pas pour tout l'univers Mêmes bontés, mêmes tendresses?" Alors j'ai dit: "En vérité Aïe l'air d'avoir l'âme aigrie? Fâime, certes, l'humanité! Mais j'aime, d'abord, ma Patrie!"

Des poètes m'ont dit: "Jamais Près de nous ne prendras-tu place? Viens donc rêver sur nos sommets: Ne vois-tu donc plus le Parnasse?" —J'ai répondu: "Bien au-dessus Je vois le Calvaire où, meurtrie, Ainsi qu'un cloûé Jésus On voudrait clouer ma Patrie!"

Et puis d'aucun m'ont dit, enfin: "Es-tu blanc ou Bleu? Rouge ou Rose Quel est ton cri: 'Vive Machin!'?" Ou "Vive Un tel!" ou "Vive Chose?" —Et j'ai dit, gaiement, à chacun: "Écoutez bien, Messieurs, et qui s'était rencontré avec M. Besson, a cru se reconnaître, quoique n'étant pas nommé, dans l'article publié par le "Petit Dauphinois". Dans une lettre communiquée aux journaux, M. Vervoort avait eu une entrevue avec M. Besson, mais il proteste contre les affirmations de son confrère relatives aux négociations avec des personnages politiques et influents.

M. Vervoort dit qu'il s'est borné à donner des renseignements sur la demande des Charteux.

"D'autre part, M. Besson termine son dernier article du "Petit Dauphinois" par la déclaration suivante: "Nous affirmons que "la cause dauphinoise" a été perdue parce que "le million n'a pas été promis."

"Bien que notre silence ait été sollicité, il ne nous était cependant pas possible de taire ce récit. Nous le devons pour la satisfaction de notre propre conscience; nous le devons aux vaillants Dauphinois, à nos amis courageux qui, dans la circonstance, n'ont pas hésité à faire leur devoir; nous le devons à notre cher pays sacrifié; nous le devons encore à cette foule de braves gens qui, fort heureusement, ont méconnu l'illusion que les grandes causes sont défendues par l'honneur et non à coups de banknotes."

"Et maintenant, il appartient au peuple dauphinois, notre seul juge, de tirer la moralité des événements que nous venons de narrer avec une tristesse profonde, mais aussi avec une volonté qu'aucun force ait modifiée ne pourra contraindre ni atténué."

"De quel journal tirons-nous ces notes si précises? Qui nous révèle ces organes du radicalisme-socialiste, le journal et le journaliste dont l'écoulement a pu résister au cynisme rampant qu'affichait le scandale du million des Charteux? Est-ce "Le Libre Parole"? Non. "L'Autorité"? Non. "L'Univers"? Non. "La Vérité Française"? Non. C'est tout bonnement "La Patrie", le grand organe nationaliste dirigé par un libre-penseur, M. Emile Massard."

A présent, cherchez autre chose, roquets du cosmopolitisme, pour insulter à tous les chrétiens des deux France, hostiles à Combes et à ses œuvres, ce que vous faites sembler par lui-même être un vieux mot démodé, vide de sens, dénué de toute portée, et qui ne dit plus rien à vos gens d'esprit, si ce n'est l'imbecillité de vos arguments.

H. ANBOIS.

AU PILORI! Les mauvais droles

Le "Rappel", édition du 12 avril, a été le premier croyo-nous, dans la presse canadienne, à donner la nouvelle de la tentative d'extorsion d'un million de francs aux Charteux, par un membre de la famille Combes, pour acheter à ces moines le droit de rester en France.

L'information nous venait d'une source absolument judéo-maçonnique, celle des agences télégraphiques internationales. Celles-ci ne s'étaient renseignées qu'à contre-cœur à communiquer ce renseignement à la presse étrangère, et bien tardivement. Depuis plus de huit jours, les révélations du "Petit Dauphinois" et de son directeur Besson, remplissaient la presse française, nous en avons eu nous-même connaissance quand les premiers échos nous affirmèrent que le million des Charteux n'était plus que la partie émergée d'un iceberg. C'est, cependant, l'accusation que porte, en la matière, l'organe obstiné de Montréal. Les journalistes de ce "cité", ne nous était cependant pas possible de taire ce récit. Nous le devons pour la satisfaction de notre propre conscience; nous le devons aux vaillants Dauphinois, à nos amis courageux qui, dans la circonstance, n'ont pas hésité à faire leur devoir; nous le devons à notre cher pays sacrifié; nous le devons encore à cette foule de braves gens qui, fort heureusement, ont méconnu l'illusion que les grandes causes sont défendues par l'honneur et non à coups de banknotes."

"Et maintenant, il appartient au peuple dauphinois, notre seul juge, de tirer la moralité des événements que nous venons de narrer avec une tristesse profonde, mais aussi avec une volonté qu'aucun force ait modifiée ne pourra contraindre ni atténué."

"De quel journal tirons-nous ces notes si précises? Qui nous révèle ces organes du radicalisme-socialiste, le journal et le journaliste dont l'écoulement a pu résister au cynisme rampant qu'affichait le scandale du million des Charteux? Est-ce "Le Libre Parole"? Non. "L'Autorité"? Non. "L'Univers"? Non. "La Vérité Française"? Non. C'est tout bonnement "La Patrie", le grand organe nationaliste dirigé par un libre-penseur, M. Emile Massard."

A présent, cherchez autre chose, roquets du cosmopolitisme, pour insulter à tous les chrétiens des deux France, hostiles à Combes et à ses œuvres, ce que vous faites sembler par lui-même être un vieux mot démodé, vide de sens, dénué de toute portée, et qui ne dit plus rien à vos gens d'esprit, si ce n'est l'imbecillité de vos arguments.

H. ANBOIS.

LEX.

LEX.

LEX.

LEX.

LEX.

LEX.

LEX.

LEX.

LEX.

LEX.

LEX.

LEX.

LEX.

LEX.

LEX.

LEX.

LEX.

LEX.

LEX.

LEX.

LEX.

LE RAPPEL

PUBLIÉ PAR REGIDIUS FAUTEUX

Éditeur-Propriétaire L. COUURE

ARONNEMENTS: En ville, \$3.00 par an; À l'étranger, 4.00; À la campagne, 3.00

Tout doit être adressé au "LE RAPPEL"

Boîte à lettres 2184

1580, rue Notre-Dame

Tel. Bell 1125, 740

S'adresser le Samedi après-midi Tel. Bell 1125, 735

aux bureaux de "La Patrie"

À TRAVERS LES JOURNAUX

Cela durera-t-il ?

(De l'Événement)

Deux choses ressortent irréfutablement de l'histoire de Neustay: la triste position faite à la colonisation et la rapacité sans cesse en éveil de la clique française.

Des colons, dont personne ne met en doute la bonne foi, ont acheté des terres suivant toutes les conditions voulues par la loi.

Pauvres, ayant besoin de travailler, il leur a fallu passer leur temps à se protéger contre leurs adversaires et à convaincre le gouvernement de leur droit, qu'il aurait dû lui-même protéger.

Dans l'ardeur de leur conviction et conseillés par des représentants officiels, les colons se sont défendus au bout du bâton.

Alors, le gouvernement, comme premier de leur embarras, a foncé dessus avec sa police, les a trainés en prison.

Voilà dans quelle déplorable position se trouve le colon.

Cela peut-il, cela doit-il durer ?

Les colons en prison, qui comparait contre eux ?

Le bureau d'avocats du premier ministre ?

Les non-dumais qui n'ont pas de mandat d'avocats n'est pas obligé de repousser les clients qui se présentent chez lui.

Non !

Mais comment se fait-il que M. Fitzpatrick, dont la réputation pouvait attirer les plaideurs embarrassés, était parti, tous ceux qui ont eu des relations avec le gouvernement ont encore au bureau d'un homme qui n'a jamais plaidé de sa vie, qui est trop insipide pour argumenter et qui ne connaît de la pratique que le tour de faire payer des créanciers récalcitrants ?

Cela durera-t-il toujours ?

Non. Mais cela durera aussi longtemps que la majorité, craignant de nuire à M. Laurier, fera venir les yeux sur les infamies qui se commettent à Québec.

La révolte de 1837

(Du "Paris-Canada")

Dans un récent discours, lord Strathcona, disait, en passant, comme vérité acquise à l'histoire, que "la révolte de 1837, dirigée, non contre l'Angleterre, mais contre la mauvaise administration du ministère colonial, était parfaitement justifiée." Et cette parole de justice, par cet auditoire tout anglais, a été chaleureusement applaudie !

Le peuple Canadien

(Du "Courrier" de St-Jean)

Peu de nations sont composées d'autant d'éléments hétérogènes que la nation canadienne.

D'après un tableau que le département de l'Agriculture vient de publier, la population du Canada est classifiée comme suit:

Anglais, 1,260,899; Irlandais, 985,721; Écossais, 800,154; Français, 1,649,371; Allemands, 310,508; Hollandais, 33,845; Scandinaves, 31,692; Russes, 28,612; Italiens, 20,831; Hongrois, 18,175; Suédois, 16,131; Belges, 3,895; Grecs, 2,994; Métis, 34,181; Sauvages, 92,460; Chinois, 200; Japonais, 22,050; Nègres, 17,437; Divers, 17,195; Non spécifiés, 31,539. Total, 5,371,315.

Le tableau ne parle pas des Danois, des Français de la partie des Syriens et pourtant il y en a, et il nous en réjouit encore.

Un enseignement utile nous est donné dans le tableau officiel. C'est que l'Église française compte de 400,000 le nombre des Anglo-canadiens.

Encore un

(Du "Journal de Waterloo")

Un joli scandale, ou pour être plus juste, un vilain scandale a été démasqué vendredi dernier aux Communes. On était à l'examen des appropriations de la province de Québec, quand on vint à l'item: Grande Vallée, 167,850,000. C'est M. Morin, de Dorchester, qui s'est chargé de montrer cette sale affaire. Grande Vallée a une population de 340 âmes, et le gouvernement y a déjà dépensé plus de 800,000 pour la construction d'un chemin de fer au service exclusif de M. Lovell, député de Stanstead, qui avait, tout près, les limites à bois et qui avait obtenu cette faveur du gouvernement, d'après M. Morin, pour se présenter dans l'Assemblée. C'est pour ce qu'on a demandé encore 55,000. Une motion de M. Ingram pour rayer cette appropriation des comptes a été repoussée par un vote de 56 contre 19.

Un sourciliste entend dire, dans un salon: —Madame, vous êtes connue cette tasse, pleine de bon thé. —Le mot ayant eu du succès, il ne perd pas l'occasion et à la fin du dîner, au fumoir, il s'incline devant la maîtresse de maison en disant: —Madame, fus-elle romme cette tasse, pleine de bon café !!! —Le mot n'a pas eu le même succès.

Fumez le Cigare EL PRESIDENTE 10c

LE TRICOLORE CANADIEN

Montréal, le 26 mars 1903.

A Monsieur Henri Bernard, Côte des Neiges, Montréal.

Cher monsieur et compatriote,

Depuis quelque temps la question de choisir un drapeau, pour les Canadiens-français, agite les esprits. Ce n'est pas sans peine, que nous, Canadiens, nous avons pu nous débarrasser de la lutte qui s'engageait pour faire disparaître "le Tricolore" du Canada français.

À la sollicitation de mes amis, Canadiens-français de Montréal, je vous avais les quelques raisons qu'ils m'ont suggérées, car pour nous, gens du peuple, nous n'avons pas l'influence nécessaire pour le faire valoir, et nous voir écarté. J'ai pesé vous les faire parvenir, car vous êtes vraiment le défenseur du "Tricolore" et vous défendez une bien noble cause.

Croyez aussi, cher monsieur, que vous avez l'appui de tous les Canadiens-français, et les raisons que je vous envoie sont comme l'écho de leurs sentiments.

Croyez aussi, que de quelque côté que soit la victoire, vous aurez bien mérité du peuple canadien, et le tricolore aura toutes les sympathies de tous les vrais patriotes.

Car le peuple les aime ces couleurs, oui, il les aime, et il les verra partir avec chagrin.

Voilà pourquoi, monsieur, je vous envoie cette lettre, avec mes raisons, que je crois "valables", et il me semble que si elles étaient développées elles auraient encore plus de valeur.

Si vous suez qu'elles peuvent être utiles à votre "noble" cause... Publiez-les, elles sont vôtres.

J'espère que vous ne refuserez pas la lutte qui vient de s'engager, car votre cause n'est pas périlleuse.

Si vous n'avez rien à y ajouter, contribuez un peu, à la conservation de notre drapeau "tricolore", car il est aussi bien le "notre" que celui de la France.

Croyez que vous avez bien mérité de mes compatriotes et qu'en défendant le "tricolore" vous défendez aussi l'intérêt bien entendu des Canadiens-français.

Vous souhaitant tout le succès possible.

Cher monsieur,

Nous demeurons,

Vos ardents collaborateurs

"Canadiens-français".

Telle est la lettre que j'ai reçue vendredi, le 27 mars 1903. Je voudrais publier ici les nombreuses raisons que ce Canadien-français apporte pour défendre le drapeau "tricolore" et le rôle du tricolore au Canada.

Ma brochure a été écrite avec l'unique intention de faire mieux connaître l'idée du drapeau du Sacré-Cœur et de demander aux Canadiens-français vraiment catholiques de l'adopter. Dans un article précédent, j'ai donné les raisons qui m'avaient porté à parler du tricolore.

Ce que j'avais à dire à ce sujet étant dit, je n'ai plus à y revenir.

Je suis heureux de constater que l'idée du drapeau du Sacré-Cœur se répand de plus en plus et j'ai grande confiance que bientôt ce noble étendard flottera sur toutes les demeures canadiennes-françaises catholiques.

Où j'espère, car déjà tombent les uns après les autres, les objections très puériles que l'on semblait vouloir amener contre ce projet.

Où j'ose espérer qu'il y a encore au Canada des jeunes gens — car c'est aux jeunes surtout que je m'adresse — qui n'auront honte ni de leur nationalité ni de leur foi, et qui, en tant que catholiques, sauront se rallier et marcher fièrement sous les plis du drapeau du Sacré-Cœur.

On a beaucoup dit sur les couleurs du drapeau. Sans doute c'est là une question qu'il convient de ne point négliger. Mais il ne faut pas oublier que sans l'idée de foi qui inspire tout vrai patriotisme, les couleurs si nombreuses ou si éclatantes qu'elles soient seraient bien impuissantes à rallier tous les enfants d'une même nation.

Entre vous, Canadiens, accordez-vous sur les couleurs à adopter. J'ai dit là-dessus tout ce que j'ai cru devoir dire. Mais puisque le Christ a demandé à tous les catholiques de placer son drapeau sur les étendards, en avant donc, et que le drapeau du Sacré-Cœur nous réunisse tous sous ses plus protecteurs.

Pour moi, fils de la France et bien Canadien de cœur, ce que je demande aux Canadiens-français, c'est qu'ils n'oublient pas qu'il y a encore une France chrétienne, qui est toujours la fille aînée de l'Église, la lumière des nations et la gloire de la civilisation.

Qu'ils n'oublient pas que les catholiques français d'aujourd'hui sont les fils de St-Louis et de Jeanne d'Arc. Qu'ils se souviennent que, en dépit de tous les durs, l'âme de la France n'est point éteinte, elle bien vivace au contraire malgré les erreurs de l'heure présente elle peut porter bien haut son fier drapeau qui la renferme tout entière, car son berceau — son honneur — n'a jamais été souillé, son être — sa sérénité — n'est pas assombri, et sa pourpre — son dévouement, son héroïsme, sa générosité — n'a pas pâli.

Que les Canadiens vraiment français se rouissent point de leur mère, car bientôt ils rougiront d'eux-mêmes !

Vive la France ! Vive le Canada ! Vive donc le Canada-français !

HENRI BERNARD.

L'ADIPSONE est une cure certaine pour les victimes de l'alcoolisme. J. P. Coullée & Cie., 1345 Ontario, Montréal.

L'ÉCRITURE

En une seule leçon

Il s'agissait, il y a quelques années, de nommer un magistrat dans une petite commune.

L'un des conseillers, le seul qui eût quelques titres à faire valoir, était malheureusement aussi illettré qu'un âne.

Malgré cette insuffisance, notre collègue était mis dans la tête de devenir bourgmestre, et cette idée lui trottait si bien dans le cerveau qu'il en perdait le sommeil.

Il s'en alla donc un beau matin trouver M. le commissaire. Il avait eu soin de se faire accompagner par un coq superbe qui venait offrir en holocauste au génie protecteur de l'administration. M. le Commissaire accepta le cadeau et promit sa protection.

Mais quand il s'agit de signer, le brave conseiller fut forcé d'avouer son incomptence.

Grand émoi chez M. le Commissaire qui dut remettre la nomination à plus tard.

En retournant chez lui, fort penaud de sa mésaventure, notre conseiller entra chez un cabaretier de sa connaissance.

Un petit verre n'a jamais fait tort à personne, surtout si l'on a quelque chose sur le cœur.

On s'attabla donc, et à la troisième tournée le bourgmestre manqué fit, avec mille réticences, le récit de ce qui venait de lui arriver.

—Quoi ! dit le cabaretier, te voilà embarrassé pour si peu. Allons, viens si tu veux, je t'apprendrai à signer "subito".

—Tu me rends la vie.

—Il n'y a pas de quoi. Tiens, voilà une plume et un morceau de papier. Attention. Mais avant tout, il faut s'entendre; c'est bien Charles Coco qu'on t'appelle ?

—Oui.

—Et bien, écoute. D'abord, on n'est pas obligé de signer Charles en toutes lettres, la première suffit. Tu prends une plume, tu la trempe dans l'encre, pas trop; juste assez. Après ça, tu la poses sur le papier, et tu fais une demi-lune, premier quartier, comme on dit.

—Bon.

—Tu fais un point; c'est comme une petite touque. Puis tu fais une "Jomillette" et une lune tout entière. C. O. puis encore une demi-lune, puis une lune tout entière. C. O. Et voilà tout.

—C'est fait ?

—Cela n'est pas plus difficile que cela ?

—Non, rien !

—Et c'est non nom qu'on écrit avec toutes ces lunes et ces demi-lunes.

Notre conseiller, tout joyeux, retourna en séance tenant chez le commissaire et quinze jours après sa nomination était annoncée.

Fumez le Cigare EL PRESIDENTE 10c

L'HISTOIRE UNIVERSELLE EN TROIS MOTS

Quand le jeune prince disciple du docteur Zeb, succéda à son père sur le trône de Perse, il fit appeler tous les savants de son royaume, et, les ayant réunis, il leur dit:

—Le docteur Zeb, mon maître, m'a enseigné que les souverains s'éloient éclairés par l'histoire. C'est bien, mais je ne veux pas que vous soyez ignorants de l'histoire de votre pays. Je vous ordonne de composer une histoire universelle et de ne rien négliger pour la rendre complète.

Les savants promirent de satisfaire le désir du prince, et, s'étant retirés, ils se mirent aussitôt à l'œuvre. Au bout de trente ans, ils se présentèrent devant le roi, suivis d'une caravane composée de douze chameaux, portant chacun 500 volumes. Le doyen, s'étant prosterné sur les degrés du trône, parla en ces termes:

—Sire, les académiciens de votre royaume ont l'honneur de déposer à vos pieds l'histoire universelle qu'ils ont composée à l'intention de Votre Majesté. Elle comprend 6,000 tomes et renferme tout ce qu'il nous a été possible de réunir touchant les mœurs des peuples et les vicissitudes des empires. Nous y avons inséré les anciennes chroniques qui ont été heureusement conservées, et nous les avons illustrées de notes abondantes sur la géographie, la chronologie et la diplomatique. Les plus précieuses forment à eux seuls la charge d'un chameau et les parapluies sont portés à grand-peine par un autre chameau.

Le roi répondit: Messieurs, je vous suis fort obligé de la peine que vous vous êtes donnée. Mais je suis fort occupé des soins du gouvernement. D'ailleurs, j'ai vu pendant une fois travailler. J'ai passé de dix ans ce qu'un poète appelle le milieu d'un chemin de la vie et, à supposer que je meure plein de jours, je ne suis raisonnablement espérer d'avoir encore le temps de lire une si longue histoire.

Elle sera déposée dans les archives du royaume. Veuillez m'en faire un abrégé mieux proportionné à la brièveté de l'existence humaine.

Les académiciens de Perse travaillèrent vingt ans encore; puis l'approchant au roi 1500 volumes sur 3 chameaux.

—Sire, dit le doyen d'une voix affaiblie par le travail et par l'âge, voici notre nouveau ouvrage. Nous croyons n'y avoir rien omis d'essentiel.

—Il se peut, répondit le roi, mais je ne le lirai point. Je suis vieux; les longues entreprises ne conviennent point à mon âge; abrégé encore et ne tardez point.

Ils tardèrent si peu qu'au bout de dix ans ils revinrent suivis d'un seul chameau porteur de 500 volumes.

—Je me flatte, dit le doyen, d'avoir été concédé.

—Vous ne l'avez pas encore été suffisamment, répondit le roi. Je suis au bout de ma vie. Abrégez si vous voulez que je sache, avant de mourir, l'histoire des hommes.

On revint le doyen devant le palais au bout de cinq ans. Marchant avec des béquilles, il tenait par la bride un gros livre qui portait un gros livre sur son dos.

—Hâtez-vous, lui dit un officier, le roi se meurt.

En effet, le roi était sur son lit de mort. Il tourna vers le doyen et son gros livre un regard presque éteint, et il dit en soupirant:

—Je mourrai donc sans savoir l'histoire des hommes !

—Sire, répondit le doyen, presque aussi mourant que lui, je vais vous la résumer en trois mots: "JLS NA-

QUIRENT, ILS SOUFFRIRENT, ILS MOURURENT.

C'est ainsi que le roi de Perse apprit l'histoire universelle, au moment de passer, comme on dit, de ce monde à l'autre.

J'abbé Blanchet a déjà fait ce conte avant moi, bien mieux que je ne saurais le faire. Mais, n'ayant pas eu le livre sous la main, je me suis vu forcé de le dire comme je le sais.

ANATOLE FRANCE.

Autour de l'alcoolisme

L'alcoolisme fait en France de terribles ravages, et certains craignent pour l'avenir de ce beau pays, si riche en souvenirs glorieux, à moins qu'on ne réussisse à enrayer le mal qui le ronge.

Les esprits clairvoyants, à Paris et dans la province, se sont émus, et il en est résulté une vigoureuse croisade contre l'usage de l'alcool.

Dans ces derniers temps, les murs de Paris ont été couverts d'affiches dénonçant le commerce des liqueurs enivrantes et supplantant les Français de réagir contre la funeste tendance qui mène leur pays tout droit à la ruine, à la décadence.

Voici comment se lit une de ces affiches.

"J'accuse l'alcool d'être un menteur, un trompeur et un faussaire, qui prétend fortifier l'homme et qui l'affaiblit", qui prétend réjouir et qui "désespère", qui s'intitule "eau-de-vie" et qui "déserte".

"J'accuse l'alcool d'être un voleur infâme, un bandit qui vide les poches de l'humble "soldat" ou du malheureux "ouvrier", qui ruine l'Etat sous couleur de l'enrichir" qui lui impose la construction de nouveaux "hôpitaux", de nouveaux "asiles d'aliénés" de nouveaux "prisons" et qui coûte à la France "un milliard" de francs" (\$200,000,000) par an.

"J'accuse l'alcool d'être un criminel, qui accuse d'"outrages aux personnes", de "coups" et "blessures", d'"assassinats"; il n'est pas de jour où ce meurtrier "empoisonne" des enfants, n'"estropie" des femmes, ne "livre" des hommes "forts à l'ivresse furieuse" ou "comateux", d'"assomme" des vieillards par l'Épilepsie !

"J'accuse enfin l'alcool de forfaiture et de trahison: je l'accuse d'être vendu à l'anonyme syndicat de tous les buveurs d'apéritifs, de liqueurs, de "champagnes" et l'accuse de préparer la banqueroute matérielle et morale de la patrie, dont il épuise les réserves vitales — et qu'il se prépare à livrer, noble victime, à l'ennemi !

"Patriotes, où en sommes-nous ?

Pour l'information de nos lecteurs, nous reproduisons de temps en temps quelques autres de ces affiches, que les buveurs feraient bien de méditer.

L'alcoolisme est un fléau universel, et tous les hommes de bonne volonté doivent se donner la main pour le combattre. Car, ne l'oublions pas, le temps arrive où tout homme adonné à l'usage — même modéré — des spiritueux, sera impitoyablement mis de côté dans toutes les sphères de l'activité nationale.

Autrefois, on avait de l'indulgence pour celui qui sacrifiait à Bacchus; aujourd'hui, on le plaint, mais on ne tient pas à se l'attacher. L'avenir est aux hommes sobres. Cette œuvre à la France, en attendant l'écoulement des dramatiques d'un irrésistible effet, semées d'incidents d'un comique achevé, comprend 5 actes et 7 tableaux. De ces derniers les plus remarquables, par le pittoresque, sont l'auberge de Firmin, le mariage d'Adélaïde, le baptême de l'Espérance", à Meudon.

Voici la distribution des principaux rôles de "Haine et Repentir": Pierre Duchemin, Nangys; Georges Laubier, Firmin; Maxime, Palmieri; Glodomir, Sculier; Filochet, Godeau; Firmin, Hamel; Baduchard, Villoraise; Leurs, Petitjean; Tougas, Savard, Chapdelaine; La Goulesse, Mlle Moret; Martha de Boissière, Mme de la Sablonnière; Marcelle, Mlle Audiot; Juliette, Mlle Verseau; Adélaïde, Mme Nozère; Églantine, Mme Soudier.

Le sujet du drame est très intéressant. Il s'agit des aventures d'un enfant abandonné, surnommé Pierre Duchemin, qui, devenu homme, se livre au crime. Au moment où il assassine l'aubergiste Firmin, à Meudon, celui-ci a à la main la carte de visite de Georges Laubier, le père du meurtrier. Laubier, arrêté sous suspicion, connaît le coupable, mais il va se laisser condamner plutôt que de dénoncer son fils quand, grâce à des paroles imprudentes de La Goulesse, l'amie de Pierre Duchemin, la justice est enfin éclairée.

Il y a dans "Haine et Repentir" un grand nombre de situations très pathétiques, de scènes dramatiques et d'incidents d'un comique irrésistible. Les spectateurs pourront compter sur des émotions profondes et variées.

"Haine et Repentir" est une pièce qui tiendront à voir toutes les personnes qui apprécient le drame bien fait.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS. — "HAINE ET REPENTIR"

Grand drame moderne profondément émouvant et qui a été applaudi avec enthousiasme à Paris, la semaine prochaine, au Théâtre National Français: "Haine et Repentir". Cette œuvre à la France, en attendant l'écoulement des dramatiques d'un irrésistible effet, semées d'incidents d'un comique achevé, comprend 5 actes et 7 tableaux. De ces derniers les plus remarquables, par le pittoresque, sont l'auberge de Firmin, le mariage d'Adélaïde, le baptême de l'Espérance", à Meudon.

Voici la distribution des principaux rôles de "Haine et Repentir": Pierre Duchemin, Nangys; Georges Laubier, Firmin; Maxime, Palmieri; Glodomir, Sculier; Filochet, Godeau; Firmin, Hamel; Baduchard, Villoraise; Leurs, Petitjean; Tougas, Savard, Chapdelaine; La Goulesse, Mlle Moret; Martha de Boissière, Mme de la Sablonnière; Marcelle, Mlle Audiot; Juliette, Mlle Verseau; Adélaïde, Mme Nozère; Églantine, Mme Soudier.

Le sujet du drame est très intéressant. Il s'agit des aventures d'un enfant abandonné, surnommé Pierre Duchemin, qui, devenu homme, se livre au crime. Au moment où il assassine l'aubergiste Firmin, à Meudon, celui-ci a à la main la carte de visite de Georges Laubier, le père du meurtrier. Laubier, arrêté sous suspicion, connaît le coupable, mais il va se laisser condamner plutôt que de dénoncer son fils quand, grâce à des paroles imprudentes de La Goulesse, l'amie de Pierre Duchemin, la justice est enfin éclairée.

Il y a dans "Haine et Repentir" un grand nombre de situations très pathétiques, de scènes dramatiques et d'incidents d'un comique irrésistible. Les spectateurs pourront compter sur des émotions profondes et variées.

"Haine et Repentir" est une pièce qui tiendront à voir toutes les personnes qui apprécient le drame bien fait.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS. — "HAINE ET REPENTIR"

Grand drame moderne profondément émouvant et qui a été applaudi avec enthousiasme à Paris, la semaine prochaine, au Théâtre National Français: "Haine et Repentir". Cette œuvre à la France, en attendant l'écoulement des dramatiques d'un irrésistible effet, semées d'incidents d'un comique achevé, comprend 5 actes et 7 tableaux. De ces derniers les plus remarquables, par le pittoresque, sont l'auberge de Firmin, le mariage d'Adélaïde, le baptême de l'Espérance", à Meudon.

Voici la distribution des principaux rôles de "Haine et Repentir": Pierre Duchemin, Nangys; Georges Laubier, Firmin; Maxime, Palmieri; Glodomir, Sculier; Filochet, Godeau; Firmin, Hamel; Baduchard, Villoraise; Leurs, Petitjean; Tougas, Savard, Chapdelaine; La Goulesse, Mlle Moret; Martha de Boissière, Mme de la Sablonnière; Marcelle, Mlle Audiot; Juliette, Mlle Verseau; Adélaïde, Mme Nozère; Églantine, Mme Soudier.

Le sujet du drame est très intéressant. Il s'agit des aventures d'un enfant abandonné, surnommé Pierre Duchemin, qui, devenu homme, se livre au crime. Au moment où il assassine l'aubergiste Firmin, à Meudon, celui-ci a à la main la carte de visite de Georges Laubier, le père du meurtrier. Laubier, arrêté sous suspicion, connaît le coupable, mais il va se laisser condamner plutôt que de dénoncer son fils quand, grâce à des paroles imprudentes de La Goulesse, l'amie de Pierre Duchemin, la justice est enfin éclairée.

Il y a dans "Haine et Repentir" un grand nombre de situations très pathétiques, de scènes dramatiques et d'incidents d'un comique irrésistible. Les spectateurs pourront compter sur des émotions profondes et variées.

"Haine et Repentir" est une pièce qui tiendront à voir toutes les personnes qui apprécient le drame bien fait.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS. — "HAINE ET REPENTIR"

Grand drame moderne profondément émouvant et qui a été applaudi avec enthousiasme à Paris, la semaine prochaine, au Théâtre National Français: "Haine et Repentir". Cette œuvre à la France, en attendant l'écoulement des dramatiques d'un irrésistible effet, semées d'incidents d'un comique achevé, comprend 5 actes et 7 tableaux. De ces derniers les plus remarquables, par le pittoresque, sont l'auberge de Firmin, le mariage d'Adélaïde, le baptême de l'Espérance", à Meudon.

Voici la distribution des principaux rôles de "Haine et Repentir": Pierre Duchemin, Nangys; Georges Laubier, Firmin; Maxime, Palmieri; Glodomir, Sculier; Filochet, Godeau; Firmin, Hamel; Baduchard, Villoraise; Leurs, Petitjean; Tougas, Savard, Chapdelaine; La Goulesse, Mlle Moret; Martha de Boissière, Mme de la Sablonnière; Marcelle, Mlle Audiot; Juliette, Mlle Verseau; Adélaïde, Mme Nozère; Églantine, Mme Soudier.

Le sujet du drame est très intéressant. Il s'agit des aventures d'un enfant abandonné, surnommé Pierre Duchemin, qui, devenu homme, se livre au crime. Au moment où il assassine l'aubergiste Firmin, à Meudon, celui-ci a à la main la carte de visite de Georges Laubier, le père du meurtrier. Laubier, arrêté sous suspicion, connaît le coupable, mais il va se laisser condamner plutôt que de dénoncer son fils quand, grâce à des paroles imprudentes de La Goulesse, l'amie de Pierre Duchemin, la justice est enfin éclairée.

Il y a dans "Haine et Repentir" un grand nombre de situations très pathétiques, de scènes dramatiques et d'incidents d'un comique irrésistible. Les spectateurs pourront compter sur des émotions profondes et variées.

"Haine et Repentir" est une pièce qui tiendront à voir toutes les personnes qui apprécient le drame bien fait.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS. — "HAINE ET REPENTIR"

Grand drame moderne profondément émouvant et qui a été applaudi avec enthousiasme à Paris, la semaine prochaine, au Théâtre National Français: "Haine et Repentir". Cette œuvre à la France, en attendant l'écou

LA REVOLUTION ET L'EGLISE

Sous Louis-Philippe

En 1845 la liberté d'enseignement... La Chambre des députés fut saisie de la question des congrégations religieuses... Les interprétations libérales n'avaient pas cours... M. Guizot, dans les instructions qu'il adressait...

C'EST MA MERE

En petit char dans l'une des plus grandes villes de France... Trois jeunes gens d'une exubérante gaieté se sont découverts devant la statue... Le petit char est bondé... Comme le bouchon qui saute, le blasphème livre passage à un flot d'outrages...

AU SUJET DU DRAPEAU

M. R. Beullac et M. Ernest Guimond... M. Ernest Guimond, voulant reprendre un article... Le drapeau français est un symbole... Partisan comme lui du drapeau de Carillon...

Cartes Professionnelles

Hotel Riendeau... WM. E. MOUNT, L.L.L. AVOCAT... BISAILLON & BROSSARD... McGibbon, Casgrain, Rayan & Mitchel... P. B. MIGNAULT... TAILLON, BONIN & MORIN... J. C. Lamothe, Bâtisse de la 'Presse'...

NOTAIRES M. T. N. BLEAU Notaire et commissaire... Dumouchel & Dumouchel... 62 Rue St-Jacques

FINANCES BREVETS D'INVENTION ET MARQUES DE COMMERCE BEAUDRY & BROWN

BEAUMIER Médecin-Opticien A l'Institut d'Optique... EXAMEN des yeux Gratis

A. BEAUGRAND-CHAMPAGNE ARCHITECTE DE JARDINS... Bureau: 1 Cote Place D'Armes

DENIS DESILETS Papeterie de choix, et Articles de Bureau... 1702 Notre-Dame Cote Place d'Armes

L. G. BEAUBIEN & Cie COURTIERS... 104 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER

J. H. GIROUARD Marchand-tailleur... 1463 rue Ste-Catherine Montréal

H. A. DEPOCAS MARCHAND DE... Ferronneries, Quincailleries, Peintures, Etc.

1984 rue St-Jacques ST-HENRI

Hotel Riendeau

En face de l'Hotel de Ville et du Palais de Justice... 58-60 Place Jacques-Cartier, Montréal

WM. E. MOUNT, L.L.L. AVOCAT... 25 RUE SAINT - JACQUES

BISAILLON & BROSSARD... 11 et 13 Cote de la Place d'Armes

McGibbon, Casgrain, Rayan & Mitchel... BATISSE DE LA CANADA LIFE

P. B. MIGNAULT... 97 rue St-Jacques

TAILLON, BONIN & MORIN... 180 RUE ST-JACQUES

J. C. Lamothe, Bâtisse de la 'Presse'... Tél. Bell Main 3555

NOTAIRES M. T. N. BLEAU Notaire et commissaire... Dumouchel & Dumouchel

FINANCES BREVETS D'INVENTION ET MARQUES DE COMMERCE BEAUDRY & BROWN

BEAUMIER Médecin-Opticien A l'Institut d'Optique... EXAMEN des yeux Gratis

A. BEAUGRAND-CHAMPAGNE ARCHITECTE DE JARDINS... Bureau: 1 Cote Place D'Armes

DENIS DESILETS Papeterie de choix, et Articles de Bureau... 1702 Notre-Dame Cote Place d'Armes

L. G. BEAUBIEN & Cie COURTIERS... 104 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER

J. H. GIROUARD Marchand-tailleur... 1463 rue Ste-Catherine Montréal

H. A. DEPOCAS MARCHAND DE... Ferronneries, Quincailleries, Peintures, Etc.

1984 rue St-Jacques ST-HENRI

On donne une attention toute spéciale aux commandes par la maille. Nos Magasins sont fermés tous les soirs à 8 heures excepté le samedi.

DUPUIS FRERES Blouses ou Matinees pour Dames. A Moitié Prix.

BLouses BLANCHES en lawn et en Mousseline avec devants brodés, yokes à jour... BLOUSES en Mousseline imprimée, blouses en zéphir et Gingham achat extraordinaire.

LA VENTE S'OUVRIRA CE SOIR Jupons en Soie de Fantaisie A PRIX REDUITS

Jupons en Soie de Fantaisie A PRIX REDUITS... Jupons de luxe, qualité supérieure à \$9.50 et \$13.00

JUPONS EN SATEEN MERCERISE NOIR Qualité supérieure, avec volants en Soie taffetas... JUPONS en Soie Ivoire (pouvant être lavés) à partir de \$4.50 jusqu'à \$8.50

TAPIS et RIDEAUX Notre assortiment dans les Tapis est encore très complet, malgré la demande énorme que nous avons eue cette saison...

Mousseline Madras crème avec insertion recouvrant bandes de fantaisie... Mousseline Suisse, avec ruche blanche, et blanche et bleu. Prix... 40c et 65c

Silkoline de fantaisie Couleurs orientales, très riches tissus pour décorations de "Cosy covers" ou autres tentures...

Dupuis Frères, Le Grand Magasin Départemental de l'Est 1571 à 1589 rue Ste-Catherine.

Not occupées pour Amonees LA COMPAGNIE D'AUVENTS DES MARCHANDS

Coups de Plume

M. J. A. Saint-Martin a résigné sa position de candidat dans Saint-Jacques, pour se consacrer entièrement à l'étude des langues qui pourront naître.

BALLADE PARENTESQUE

Vois le poing du Ministre Sur son masque jauni, Sinistre, Comme un point sur un i.

Un homme botté jusqu'au défilé, l'ADIPSONE le met, en moins de deux heures et le guérit en huit jours.

Le 22 du courant, séance intéressante au Conseil de la Ville de Saint-Henri.

M. Joseph Saucier Monsieur Joseph Saucier, notre artiste chanteur, est de retour au pays.

Depuis que Louis Philippe a vu ton poing casser

Qu'est-ce donc qui t'afflige Et dans ta sombre nuit T'oblige A ronger ton ennui?

Un homme botté jusqu'au défilé, l'ADIPSONE le met, en moins de deux heures et le guérit en huit jours.

Le 22 du courant, séance intéressante au Conseil de la Ville de Saint-Henri.

M. Joseph Saucier

Monsieur Joseph Saucier, notre artiste chanteur, est de retour au pays.

BOTREL

Notre excellent camarade Botrel-puisque c'est ainsi qu'il se qualifie à l'égard de tous les journalistes canadiens-français—vient de faire une grande et belle semaine artistique.

La Russie en Mandchourie

St-Petersbourg, 25. — Les officiers du département des affaires étrangères ont été très surpris de l'émotion causée à l'opinion yankee par la récente attitude qu'a prise la Russie en Mandchourie.

LIVRES NOUVEAUX

"BLEU, BLANC, ROUGE", PAR COLOMBINE

La littérature féminine canadienne s'enrichit tous les jours d'œuvres nouvelles.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur du "Rappel" Le jeune journal qui s'appelle "La Croix" semble avoir pour programme d'insulter les jeunes et surtout les étudiants.

Un étudiant en médecine

Le 26 avril 1903, à l'Institution des Sourdes-Muettes, au No 595 de la rue Saint-Denis, il y aura une grande soirée littéraire et musicale.

Un prédicateur en mauvaise posture

Les constables Sanschagrin et Guindon ont accusé hier matin un individu du nom de G. Summerside.

Messieurs—Sieurs, Eugène Rouillard; Le parler français dans nos collèges (fin), l'abbé E. Chartier; Question d'étymologie, Adolphe Rivard;

SAUVETAGE EMOUVANT

Tout un émoi a été causé, hier soir, vers 6 heures, sur les quais. Toutes les personnes qui étaient aux environs criaient: "Un homme à l'eau!"

Ouverture d'un nouveau concours chez les Artisans

La réputation de la succursale Sainte-Brigitte de la société des Artisans Canadiens-français de cette ville, n'est plus à faire; son esprit d'initiative, ses succès sont connus.

UN FUTUR ARTISAN

M. Christophe Messier, maire de Dorval, et M. C. E. Fournier, secrétaire-trésorier, méritent des félicitations pour le succès qu'ils ont obtenu à Québec relativement au bill des abattements.

Je tiens de ma patrie un cœur qui la déborde. Et plus je suis Français plus je me sens humain. — SULLY PRUDHOMME.

LA POULE AUX ŒUFS D'OR

Il ne s'agit pas d'un conte oriental ni de grand mère. Je parle d'un fait courant dans le monde des affaires: L'œuvre si féconde de la publicité bien comprise.

Un homme botté jusqu'au défilé, l'ADIPSONE le met, en moins de deux heures et le guérit en huit jours.

Le 22 du courant, séance intéressante au Conseil de la Ville de Saint-Henri.

M. Joseph Saucier

Monsieur Joseph Saucier, notre artiste chanteur, est de retour au pays.

SPORT

On n'est jamais content de son sort. Après avoir échoué dans son plan de jouer à New-York, le fameux Delaney, le pilier de la ligue américaine, veut maintenant jouer à Denver, dans la Western League.

MARIAGE

LESSARD - BOUCHER. — Le 20 courant, à la chapelle du Sacré-Coeur, église St-Jacques, G. S. Lessard, comptable et H. A. Bouché, fils de M. S. Bouché, ont été unis.

DECEES

BRault. — En cette ville, le 24 courant, au No 16 Place St-Louis, François, Edmond, âgé de 90 ans, enfant de M. H. A. Brault, notaire. Funérailles à 3 h. p.m., dimanche.

Je tiens de ma patrie un cœur qui la déborde. Et plus je suis Français plus je me sens humain. — SULLY PRUDHOMME.

Théâtre National Français 1440 STE-CATHERINE. SEMAINE DU 27 AVRIL 1903. Le Mélo-Drame à Sensation. HAINE ET REPENTIR. Nouveaux Décors, Grande Figuration et Splendide Mise en Scène.

PARC SOHMER DIMANCHE, 26 Avril 1903. APRES-MIDI, à heures SOIR, à heures. PROF. STRUCK, magicien et illusionniste, de New-York. (Gertie) WOOD SISTERS (Maud), chant et danses. RONALDO ET SMITH, célèbres athlètes de Boston.